

## Le projet d'inventaire des zones humides et cours d'eau consultable en mairie du 15 juillet au 15 août 2013



*Prairie humide à jonc en aval de la Hoguelière*

Située sur le bassin versant de la baie de la Fresnaye, la commune de Pléboulle a engagé, dès le début 2013, l'inventaire de ses zones humides et cours d'eau ; l'objectif étant de préserver ou restaurer ces milieux aquatiques particuliers pour favoriser la reconquête de la qualité de l'eau en baie de la Fresnaye.

En avril 2013, le chargé de mission « rivières-zones humides » de la communauté de communes a arpenté l'ensemble du territoire afin d'en établir la carte la plus précise. Au final, 155 ha de zones humides (prairie, bois, culture...) et près de 27 km de cours

d'eau ont ainsi pu être identifiés.

Ayant été réputées valides par les membres du comité de pilotage (élus, agriculteurs, **représentant des institutionnels, ...**) et, les premières cartes peuvent maintenant être porté-à-connaissance du public.

Pour cela, un atlas détaillant l'ensemble des éléments inventoriés sera consultable librement en mairie durant 1 mois, **du 15 juillet au 15 août 2013**.

Un registre de requêtes permettant de recueillir les observations de chacun sera également disponible. Pour chaque remarque inscrite sera organisé des contre-visites sur le terrain.



*Roselière en basse vallée du Frémur*

S'en suivra ensuite une phase de validation de l'inventaire par le conseil municipal et la commission locale de l'eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye.

**Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de communes du Pays de Matignon.**